



Procès-verbal de l'Assemblée générale 2019

Mardi 30 avril 2019, 19.30, Ateliers-Phénix

Présents : Martina, Didier, Françoise P., Eliane, Olivier, Sylvia, Marie-France, Anne, Barbara, Robert, Pascale Ch., Daniel, Diane, Nathalie G., Viviane, Inna, Monique, Jana, Suzanne, Philippe, Françoise G., Gabriella.

Excusés : Fataneh, Fabienne, Fabrice, Nathalie V., Pascale H., Jacques-Antoine, Jacques, Claudine, Chantal, Maryline, André-Willy, Yaroslav, Patrick, Monika, Marc, Catherine Sa, Catherine St.

Membres du comité : Pierre Dubois, Alexandre, Eveline, René, Sandrine, Marie-Jeanne, Henri.

1. Salutations, ordre du jour

Pierre Dubois, Président de l'Association Tempore, souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance. L'ordre du jour est accepté, à l'exception du point 7, le budget 2019-2020 n'étant pas présenté.

2. Adoption du PV de l'AG du 17.04.2018 et du PV de l'AG extraordinaire du 19.06.2018

Les PVX sont acceptés à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Modification des statuts de l'Association TEMPORE

Philippe de Salis nous résume brièvement les nouveaux statuts de l'Association Tempore en précisant les points suivants :

- a) Le changement de l'appellation de l'Association IN ILLO TEMPORE à TEMPORE devenait nécessaire pour bien marquer la différenciation entre le Chœur In illo tempore et l'Association In illo tempore qui recouvrait les deux ensembles, soit IIT et Flores harmonici.
- b) Cette révision des statuts est également plus étoffée et complète.

Vive discussion au sujet des statuts différents des membres de Flores h. et d'IIT. Il est à préciser que la plupart des chanteurs de Flores h. sont pros, sont payés et n'habitent pas la région. Ils chantent à la demande de projets bien précis et pour toutes ces raisons, sont, selon les nouveaux statuts, des membres sympathisants.

D'autre part, et en conclusion, le Chœur IIT bénéficie aussi de leurs compétences de solistes. Il y a donc une complémentarité entre les deux chœurs.

Au vote final, les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

4. Rapport d'activité du directeur

L'année a été bien remplie avec beaucoup de projets et moins de prestations (10).

Le chœur a fourni un gros effort avec une fin dont les choristes peuvent être fiers, de la Passion de Steinberg lors de l'Office du Vendredi-Saint à l'Abbaye de Romainmôtier.

En général, les concerts ont connu de belles réussites avec beaucoup de public. D'autre part, la vente de CD's a connu un beau succès.

Alexandre tient à remercier et à féliciter chacun et chacune et à nous encourager de continuer sur cette belle lancée.

Enfin, un gros travail administratif a été fourni par le comité cette année et notamment, pour la conception du nouveau site Internet ainsi que pour la réflexion et l'élaboration des nouveaux statuts. Eveline est vivement applaudie et remerciée pour son travail inlassable et précieux, dont la gestion du site.

5. Démissions et admissions du chœur

Démissions : Martine, Raoul, Andreas.

Admissions : Monika, Jacques-Antoine.

Le comité, selon les nouveaux statuts, entérinera les nouvelles admissions.

6. Rapport du trésorier et des vérificateurs de comptes

René Miorini présente les comptes 2018, lesquels bouclent avec un bénéfice net de **CHF 3'077.73** et une fortune nette de **CHF 20'237.39**, au 31 décembre 2018.

Les vérificateurs de comptes, Jacques Maeder et Philippe de Salis, proposent l'adoption des comptes, tels qu'ils sont présentés. Le rapport du trésorier et des vérificateurs de comptes sont approuvés à l'unanimité.

7. Cotisations

La proposition d'augmenter la cotisation annuelle de CHF 20.-, soit un total de **CHF 220.-**, incluant la location de l'hébergement du week-end (sans la nourriture), est approuvée à l'unanimité des membres présents.

8. Election des membres du comité et des vérificateurs de comptes

Pierre Dubois, notre président, démissionne pour raisons de santé et d'âge, après 15 ans de présidence. Il a eu beaucoup de plaisir à présider « la famille du comité ». Pierre Dubois est chaleureusement applaudi et remercié par Alexandre, de sa loyauté, sa fidélité, son efficacité et de son aide précieuse pour trouver des fonds.

Autre démission : Votre serviteur, Henri Wetli, secrétaire.

Le Président, dans son cahier des charges, doit proposer un successeur. Il propose à l'assemblée **Philippe Haeberli**, député et homme engagé et courageux. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents. Philippe Haeberli, à peine arrivé, se présente brièvement et l'assemblée est pleinement satisfaite de cette nouvelle présidence. En conclusion, bienvenue au nouveau Président de l'Association TEMPORE, Philippe Haeberli.

Le comité nouvellement élu est vivement remercié par l'assemblée. **Voici sa composition :**

Philippe Haeberli	Président
Alexandre Traube	Directeur
Eveline Pheulpin Racine	Administratrice
René Miorini	Trésorier
Sandrine Gasser	Sous-directrice
Marie-Jeanne Traube	Bibliothécaire

Le poste de secrétaire est momentanément vacant.

Vérificateurs de comptes pour la période 2019-2020 : Jacques Maeder et Philippe de Salis.
Suppléante : Diane Tripet.

9. Présentation du programme 2019-2020

Pour les 25 ans du chœur, belle et grosse œuvre, avec musiciens : « Les Vêpres à la Vierge » de Monteverdi. 8 septembre 2020 à Neuchâtel et 3 autres concerts.

Un « must » de la musique ancienne. Marque le passage musical de la Renaissance au Baroque. Longue et exigeante œuvre. Pour cette raison, notre directeur fera chanter les choristes par petits groupes pour vérifier la qualité de l'apprentissage.

Noël 2019 : **Chants de Noël à l'Abbaye de La Lance.**

Rameaux 2020 : **Probable tournée Steinberg à Paris.** Proposition d'un sous-comité pour l'organisation.

Vendredi-Saint 2020 : **Office des Ténèbres de Victoria.**

10. Divers et propositions individuelles

- Vifs remerciements à Pascale Chatelet et Marc Pazeller pour l'accueil et l'hébergement des chanteurs russes invités pour les prestations Steinberg.
- Gratitude également à Philippe de Salis pour son aide précieuse à la révision et la présentation des nouveaux statuts.
- Jana propose des foulards avec une certaine unité – sans uniformité – et d'une plus grande esthétique et présentation. **Propositions :**
- **a)** Achat de foulards de différentes couleurs et de même tissu.
- **b)** Faire appel à une couturière.

Séance levée à 21.15, suivie d'un apéritif.